

## Demande d'autorisation d'installation d'appareils de levage (grues)

Le demandeur doit être le responsable de l'entreprise qui souhaite installer un appareil de levage ou de stockage.

Si vous souhaitez obtenir cette autorisation, téléchargez et imprimez le formulaire suivant en **3 exemplaires**:

[Demande d'autorisation d'installation d'appareils de levage](#)

Les 3 exemplaires doivent être remplis par le responsable de l'entreprise et envoyés, accompagnés de tous les documents indiqués sur cette demande, nécessaires à son instruction à :

- ▶ **Mairie de Chevilly-Larue**  
Direction des services techniques  
88, avenue du Général de Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue cedex

Vous pouvez aussi venir remettre votre demande (toujours en 3 exemplaires) à la Direction des services techniques située au 40, rue Elisée Reclus à Chevilly-Larue (94550).

Attention: chacun des 3 exemplaires doit comporter les pièces jointes demandées dans le formulaire (exemple: chaque exemplaire doit être accompagné du plan parcellaire du chantier)

Si vous avez des questions, vous pouvez contacter:

Kahina Nazef  
Direction des services techniques  
01 45 60 19 65  
[knazef@ville-chevilly-larue.fr](mailto:knazef@ville-chevilly-larue.fr)


@ CONTACTEZ-NOUS



**MAIRIE DE CHEVILLY-LARUE**

88 Avenue Du Général De Gaulle  
94 669 Chevilly-Larue Cedex

 01 45 60 18 00

 01 49 78 01 36